

Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur de Tennis de Table

Procédure de Certification

Candidat CQP

Dossier d'inscription : soit site FFTT soit Ligue (Référént Technique Régional)

Exigences préalables

- Etre âgé(e) de 18 ans
- Etre titulaire d'une attestation aux premiers secours
- Etre en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Tennis de Table de moins de 3 mois
- Etre ou avoir été classé au moins 50 garçons et filles (ancien classement) ou 1300 à 1399 points Messieurs / 950 à 1049 points Dames (classement actuel)

Etape 1

Niveau Régional

Gestion

Formation

Accompagnement
sous la
responsabilité du
Référént
Technique
Régional

Etape 2

Niveau National
Certification

Livret de qualification possible
(être rémunéré en cours de formation)

Soit Validation issue de certifications :
→ AF ou JAF – EF (+AR) : 96 h
→ stage professionnel : 35 h

2 voies d'accès

Au moins 3 ans et 600 h d'expérience sur les 5 dernières années.

Soit Validation des Acquis de l'Expérience

Dossier complet
A adresser au Référént Technique Régional



FFTT – CPNEF Sport
Jury national